

# LA SPA A UN JOB POUR VOUS !



**Mobilisez votre entreprise  
aux côtés de la SPA !**



# La SPA vous propose un job à la hauteur de votre engagement !

Comme pour un quart des Français\*, la protection des animaux est pour vous un enjeu prioritaire. Peut-être soutenez-vous d'ailleurs déjà la SPA en tant que donateur ou adoptant.

Aujourd'hui, découvrez une autre façon d'aider les animaux en détresse.

La SPA ne bénéficie d'aucune subvention. Elle compte sur les dons des particuliers, mais aussi ceux des entreprises qui s'engagent à ses côtés.

Vous trouverez dans ce kit des actions simples que vous pouvez mettre en place avec votre entreprise. Soutien financier, opérations marketing, arrondi solidaire, journées associatives... les possibilités sont nombreuses et les collaborations enrichissantes pour vous, votre entreprise et l'association.

Le job que nous vous présentons aujourd'hui : créer un pont entre la SPA et votre entreprise. Nous avons conçu ce kit pour vous inspirer et vous guider. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Alors, vous commencez quand ?

L'équipe de la SPA



La SPA, vous et votre entreprise : ensemble démultiplions nos actions !

Chaque année : **45 000 animaux** sont recueillis et **100 000 animaux** sont soignés dans les **75 refuges**, maisons et dispensaires de la SPA.




Avec 8 000 € vous nous permettez de nourrir les animaux d'un refuge pendant 6 mois.



Avec 13 000 €, nous pouvons construire un parc de détente pour que les chiens puissent jouer et rencontrer des adoptants.



22 000 € permettent la rénovation d'une chatterie spécialement aménagée pour le bien-être des chats.



*« Le soutien à la SPA compte beaucoup auprès des nouvelles recrues qui constatent qu'au-delà des mots nos engagements sont réels ».*

**Emilien Foiret, Fondateur de Cabaïa, entreprise partenaire de la SPA**

*« Mon entreprise a dès le départ soutenu mon initiative. Je n'avais pas imaginé qu'il y aurait autant d'engouement de la part de tous les collaborateurs ».*

**Elise, salariée du groupe Expedia**

*« Le soutien des petites et grandes entreprises de la région est essentiel pour que nous puissions mener nos actions ».*

**Marie, bénévole dans un refuge de la SPA**

# TOP 5 des raisons d'engager votre entreprise pour la protection animale.

## 1 Renforcer la bonne image de l'entreprise et la motivation des équipes

73 % des salariés français estiment naturel que leur employeur se mobilise pour de grandes causes<sup>1</sup>. Afficher des engagements forts augmente l'attrait de la marque pour les salariés comme pour les clients.

## 2 Soutenir une cause plébiscitée

1 Français sur 2 possède au moins un animal domestique<sup>2</sup> et près de 25 % de la population placent la protection des animaux abandonnés ou maltraités en tête des causes qu'ils jugent prioritaires. Chez les moins de 35 ans, cette proportion est encore plus importante<sup>3</sup>.

## 3 S'associer à une association qui fédère

La SPA fait partie des 5 associations qui suscitent le plus d'envie de dons<sup>1</sup> auprès des Français, toutes catégories confondues.

## 4 Bénéficier d'avantages fiscaux

Votre entreprise peut déduire 60% de son don de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 10000 € ou de 5 % de son chiffre d'affaires hors taxes. Un don de 5 000 € par exemple revient donc à 2 000€.

## 5 Profiter de contreparties exclusives

Parmi les avantages que la SPA peut offrir à votre entreprise :

- Team Building Solidaire et visites découvertes des refuges
- Visibilité sur nos réseaux sociaux ou notre site internet
- Affichage du soutien de votre entreprise en refuge



SOURCES : <sup>1</sup> Baromètre Kantar/France Générosité  
• <sup>2</sup> Enquête FACCO/TNS SOFRES • <sup>3</sup> Oxoda/Le Parisien 2019

# Vous avez choisi la SPA... votre entreprise peut faire de même !

## Entre la SPA et vous, c'est déjà une belle histoire

Vous avez demandé vous-même à recevoir cette documentation. Peut-être faites-vous même partie des donateurs ou des adoptants de la SPA. Quelle que soit votre motivation, vous avez envie de promouvoir une vision des rapports entre les humains et les animaux fondée sur le respect. C'est un projet autour duquel nombre de vos collègues peuvent se retrouver.

## Aidez votre entreprise à faire un pas vers la SPA !

Une discussion avec des collègues ou des clients, un sondage lancé en interne pour connaître les associations préférées... de grands projets peuvent naître autour de la machine à café ! Cela vous donne des idées ?



## Vivre une belle expérience entre collègues !

En contrepartie du soutien de la société Expedia, la SPA a invité 75 collaborateurs de l'entreprise à passer une journée dans quatre refuges. Elise, salariée à l'initiative de ce rapprochement entre Expedia et la SPA témoigne.

« Je n'avais pas imaginé qu'il y aurait autant d'engouement de la part de tous les collaborateurs. Les places ont été réservées en moins de deux heures, mieux qu'un concert de Rock ! ».

# Vous êtes fait pour ce job !

**Grâce à vous un lien fort va se créer entre la SPA et votre entreprise. Voici comment elle peut se mobiliser :**

- Faire un don directement ou par l'intermédiaire de son Comité Social et Economique (CSE, ex-CE) ou de son service mécénat.
- S'associer à la SPA autour de la commercialisation d'un produit.
- Proposer aux clients l'arrondi solidaire, l'arrondi sur salaire aux salariés, installer un moteur de recherche solidaire... Les petits ruisseaux font les grandes rivières !

Les moyens d'impliquer votre entreprise aux côtés de la SPA sont nombreux. **N'hésitez pas à utiliser les fiches info glissées à votre attention dans ce dépliant** pour présenter à votre direction ou votre CSE les différentes opportunités qu'ils peuvent saisir pour nouer un partenariat avec la SPA.

**Marie Renard**  
**Responsable Partenariats et**  
**Boutique Solidaire**  
**m.renard@la-spa.fr**  
**01 43 80 87 19 ou 07 64 22 90 33**



[www.la-spa.fr](http://www.la-spa.fr)

## Ils nous soutiennent :



**Hugo Publishing**



# Soutien financier et mécénat

**Votre entreprise a un don pour protéger les animaux !**

## Quelles entreprises peuvent faire un don ?

Le mécénat financier consiste à faire un don à une association pour encourager sa mission. Il est accessible à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. Certaines sociétés se sont même dotées d'une fondation ou d'un service mécénat. Saviez-vous que les Comités Sociaux et Économiques (CSE, ex-CE) disposent souvent d'un budget pour soutenir des associations ? Ils écoutent volontiers les conseils de leurs salariés quant à l'affectation des dons. Et si vous proposiez à votre CSE d'aider la SPA ?

## À quoi sera utilisé le don de votre entreprise ?

Le don qui sera fait à la SPA participera à soutenir l'ensemble de ses actions. Nous pouvons aussi vous proposer de soutenir un refuge ou un projet précis en fonction de vos priorités. La SPA mène de nombreuses actions en faveur des personnes âgées, des jeunes, des handicapés ou des personnes en situation de précarité. Pour les développer, nous avons besoin de votre aide !

### Quand une entreprise lutte contre les abandons.

APRR (autoroutes Paris-Rhin-Rhône) s'allie chaque été à la SPA pour combattre les abandons. À chaque partage de son message de sensibilisation sur les réseaux sociaux, l'entreprise reverse 1€ à l'association.

*« Beaucoup de nos patrouilleurs ont été très sensibles à notre positionnement car la SPA est une association très respectée et en lien étroit avec APRR. Nos clients se sont aussi beaucoup mobilisés. Les millions de partages, témoignages, photos postées nous ont montré qu'ils étaient sensibles au drame de l'abandon ».*

Nicolas Contant, responsable du pôle digital d'APRR

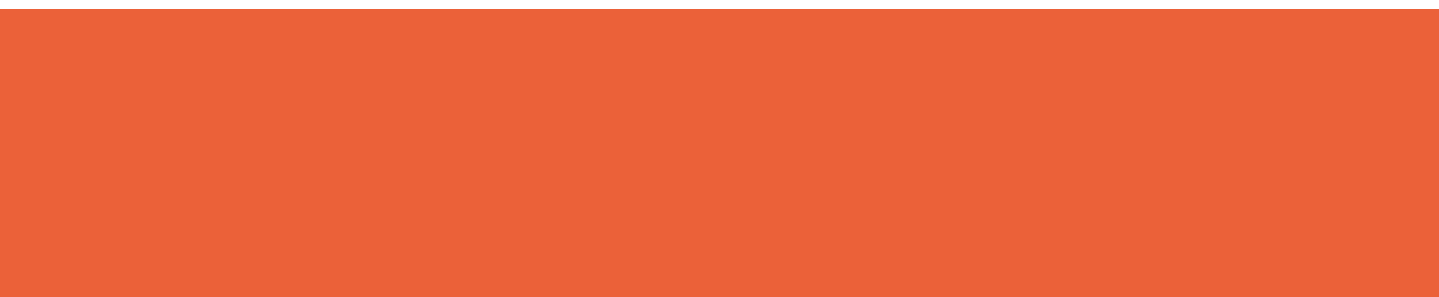




© shutterstock - P. Valeriya

**Un don de 22 000 € permet par exemple de bâtir une chatterie en extérieur,** pour que les chats de nos refuges puissent vivre en quasi-liberté, grimper, se cacher dans un cadre naturel, ce qui les apaise et leur évite des maladies liées au stress.

**Un don de 22 000 € revient à 8 800 € à votre entreprise, une fois déduit de l'Impôt sur les Sociétés.**





# Opérations commerciales

Une jolie façon de fidéliser ses clients !

## Commercialiser un produit au profit de la SPA

Votre entreprise peut s'associer à la SPA pour commercialiser un produit dont chaque vente génère un don à la SPA. Ce type de partenariat est d'autant plus fédérateur qu'il promeut la consommation responsable, pratique à laquelle adhèrent de plus en plus de citoyens. Il renforce ainsi l'attachement à la marque, tout en offrant une belle visibilité à votre entreprise et lui permet de toucher de nouvelles cibles.

## Un don sur le panier d'achats

Si votre entreprise fait de la vente en ligne, elle peut inciter ses clients à soutenir la SPA de façon peu coûteuse. Au moment de valider leur panier, il leur sera proposé d'arrondir le montant de leurs achats à l'euro supérieur et la différence sera reversée à la SPA. Différentes solutions existent pour intégrer ces modules de don. Vous pouvez proposer une seule association bénéficiaire ou laisser le choix au client parmi plusieurs que vous aurez sélectionnées.

## Inventer un Black Friday Solidaire, ils l'ont fait !

Pari réussi pour l'entreprise le Petit Vapoteur qui souhaitait engager ses clients avec elle. Le fonctionnement est simple : toute la journée, les clients choisissent leur association préférée au moment de valider leur panier en ligne et l'entreprise reverse ensuite la totalité du chiffre d'affaire du jour en fonction des votes.

Une très belle opération qui fait de plus en plus d'émules !

*« À l'occasion du Black Fairday, nos clients manifestent un enthousiasme incroyable pour la protection des animaux. Les dons récoltés pour la SPA sont en effet plus élevés chaque année ! »*

Olivier Dréan et Tanguy Gréard, co-fondateurs du petit vapoteur.





## À quoi sera utilisée la part du chiffre d'affaires dédiée à la SPA ?

Un don de 13 000 € permet par exemple de construire un parc où les chiens d'un refuge pratiqueront ensemble et encadrés par nos éducateurs, des activités favorisant leur bien-être et leur socialisation pour faciliter leur adoption future.

**Un don de 13 000 € revient à 5 200 € à votre entreprise, une fois déduit de l'Impôt sur les Sociétés.**





# Les micro-soutiens

Des petits gestes innovants au service d'une grande cause.

Mobiliser ses équipes est devenu un enjeu majeur de la stratégie des entreprises. Mais comment proposer à ses salariés ou à ses clients de s'engager en faveur d'une association, sans que cela ne représente pour eux un investissement trop lourd ? Les nombreuses possibilités de micro-soutiens répondent à cette question. En voici plusieurs dont vous pourriez toucher deux mots à votre direction.

## L'arrondi sur salaire

Et si votre entreprise proposait à ses employés de reverser chaque mois, les centimes de leur salaire, ou bien 1 ou 2 €, à la SPA ? Cela semble peu de chose, mais imaginez ce que cela représente une fois les dons multipliés par le nombre de salariés ! Et si l'arrondi sur salaire est déjà mis en place dans votre entreprise, demandez à ce que la SPA fasse partie des associations bénéficiaires.

## Lilo, un moteur de recherche solidaire



Soutenir la SPA en effectuant des recherches sur internet, c'est possible avec Lilo ! Chacune de vos requêtes via ce moteur de recherche vous rapporte des gouttes d'eau qui sont ensuite transformées en soutien financier pour les associations référencées dont la SPA. Et si vous en informez votre direction et vos collègues ?

## Mobeetip :

### engagez vos collaborateurs, pas vos frais

Mobeetip est une plateforme partenaire de la SPA qui associe les collaborateurs, de manière ludique, à la réduction des frais généraux et de l'empreinte carbone de leur entreprise. À travers l'analyse de données, leurs bonnes pratiques économes et sobres en carbone sont récompensées et financent des projets associatifs choisis par eux.

Tout le monde y gagne !





## **Des micro-soutiens d'accord, mais pour quoi faire ?**

Avec 8 000€ de dons, la SPA  
peut nourrir les animaux d'un  
refuge pendant six mois.

**8 000 €, ce sont par  
exemple 1 000 dons de 8 €  
collectés au sein de votre  
entreprise grâce à l'arrondi  
sur salaire !**



### **À quoi serviront les dons que vous aurez collectés ?**

Si 30 de vos collègues font un don de 40 € vous aurez collecté 1 200 € en tout. Cette somme servira par exemple à prendre en charge les frais vétérinaires de 10 chiens pendant 6 mois. Ces animaux recueillis dans nos refuges après avoir été abandonnés ou maltraités pourront se remettre sur pattes avant d'être proposés à l'adoption !

Chacun de vos collègues qui aura fait un don recevra un reçu fiscal pour déduire de ses impôts 66% de son soutien dans la limite de 20% de son revenu imposable.

**Son don de 40 € lui reviendra donc à 13,60 €.**

**Vous avez une question ?**

**Contactez Marie Renard**

**Responsable Partenariats et Boutique Solidaire**

**m.renard@la-spa.fr**

**01 43 80 87 19 ou 07 64 22 90 33**